

L'an deux mil vingt-trois le jeudi six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Était absent : Arnaud PICOUT.

Secrétaire de séance : Mr Didier LASSECHERE

* * * * *

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - Budget principal et budgets annexes

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte d'administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Considérant que Mme Claudine DAURY, 1^{ère} Ajointe, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Mr Raymond RABETEAU, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mme Claudine DAURY pour le vote du compte administratif.

Mme Claudine DAURY explicite le détail des comptes administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre et fonction par fonction

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal, à l'unanimité :

COMMUNE :

Investissement : - 92 266.30 €
Fonctionnement : + 165 722.37 €
Excédent de clôture : 73 456,07 €

GITES :

Investissement : + 1 075.37 €
Fonctionnement : + 12 442.96 €
Excédent de clôture : 13 518.33 €

FORET :

Investissement : - 16,29 €
Fonctionnement : + 30 337,79 €
Excédent de clôture : 30 321,50 €

EAU :

Investissement : - 38 463.06 €
Fonctionnement : - 10 512.60 €
Déficit de clôture : - 48 975.66 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

ASSAINISSEMENT

CHAUFFERIE :

Investissement : - 10 146.42 €
Fonctionnement : - 1 942.98 €
Déficit de clôture : - 12 089.40 €

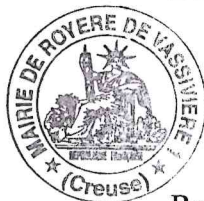
Investissement : + 4 029.03 €
Fonctionnement : - 1 534.60 €
Excédent de clôture : 2 494.43 €

LOTISSEMENT :

Investissement : 24.21 €
Fonctionnement : 0.00 €
Excédent de clôture : 24.21 €

Fait et délibéré en Mairie, le 6 avril 2023

Le Maire,



Raymond RABETEAU